



## Le Togo et la journée mondiale des droits de l'homme Quel sort aux recommandations de la CVJR ?

Le 10 décembre est la Journée mondiale des droits de l'homme, homme de tous les âges, de toutes les origines, de toutes les couleurs, hommes d'ici et du monde, tous les hommes et chacun en particulier. Comme chaque année, ce jour de bonnes résolutions, dans le prolongement de celles prises par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre en 1950, permet de faire le point sur ...

PP 6-7

### INTERNATIONAL



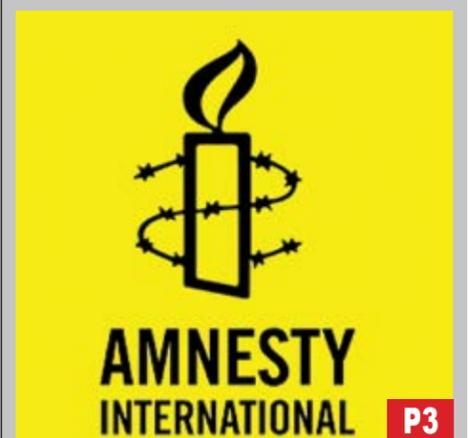
## Burkina-Faso Kaboré réussit là où Agbényomé a échoué

Élu au premier tour avec 53 %, Roch Marc Christian Kaboré est le nouvel homme fort du Burkina Faso. Arrivé au moment où on ne l'attendait pas, l'ancien pilier du CDP doit sa position actuelle à son ancien parti ...

P 4

### POLITIQUE

Mango  
Un 8ème décès  
enregistré hier, selon  
Amnesty International



P 3

### COOPERATION

Sommet Chine-Afrique  
Le Togo trouve son  
compte



P 5

### EDITORIAL

Courir, plus qu'un sport...

Il y a quelques jours, par un retour de mail, l'écrivain et ami de Togo Matin, Kangni Alem me posait, avec une bonne dose d'humour et de décontraction, la question suivante : « Togo matin publie toujours la liste des endroits où manger à Lomé. J'ai une question sérieuse: y-a-t-il des endroits où courir à Lomé? Pour digérer et éviter le surpoids quand on a fait le tour des restaurants que vous recommandez ? »...

P 3





# International

## Rwanda / 3ème mandat Paul Kagamé y renonce !

L'annonce faite par Kagamé, ce week-end aura raisonné comme une surprise. Mais il est évident qu'un tel revirement de situation cache certaines réalités qu'il faudra bien se garder de commenter positivement, car bien souvent, le « Plan B », réserve beaucoup plus de surprises.



Paul Kagamé

Le président du Rwanda aura été le centre d'une attention particulière en ce qui concerne les tentatives d'un 3ème mandat. Il ya quelques moi seulement, le président Kagamé affirmait que le Rwanda ne l'appartenait pas et qu'un jour, la loi lui imposerait de se retirer démocratiquement du pouvoir. Et pourtant, il a modifié cette loi dont il parle, lui ouvrant un grand boulevard jusqu'en 2024. Dans notre parution du 12 novembre, nous citions aussi Kagamé parmi les présidents tentant de se maintenir au pouvoir, un symptôme ne reflétant que l'esprit traditionnel des Chefs d'Etat Africains qui assimilent le pouvoir politique au pouvoir traditionnel.

Subitement, Kagamé créé la surprise en annonçant à la cantonade qu'il n'allait pas briguer un troisième mandat en 2017. Quel crédit faudra-t-il accorder à une telle décision ? Les discours de Hollande, les lettres de la maison blanche ont été des éléments catalyseurs d'une telle décision ?

L'on est forcé d'applaudir, car il s'agit là d'une décision inattendue et reflétant une réelle volonté de se prêter au jeu démocratique qui veut que l'on se retire du pouvoir quand les textes l'exigent. Une telle décision, intervenue après des navettes parlementaires ayant conduit à la modification des textes constitutionnelles lui ouvrant la voie d'un 4ème mandat à la tête du Rwanda, mérite cependant qu'on l'a prenne avec des pincettes.

Pour certains, Kagamé cherche visiblement à se façonner une image de démocrate. Il tenterait de se placer dans la droite lignée des patriarches africains ayant volontairement renoncé à leurs mandats alors que rien ne les contraignait à la retraite politique. Léopold Senghor, qui avait décidé de s'effacer de la scène en 1980, au profit de son Premier ministre, Abdou Diouf, Amadou Ahidjo du Cameroun, en 1982, qui avait laissé le fauteuil présidentiel à son Premier ministre, Paul Biya et enfin, Nelson Mandela, qui avait refusé de se présenter pour un second mandat en 1999, alors que tous les ingrédients politiques et économiques étaient réunis pour sa

propre succession. Qu'à cela ne tienne, et il faudra saluer cette initiative qui vient corriger un temps soit peu cette tendance des Chefs d'Etat à se maintenir au pouvoir en dépit des textes constitutionnels.

Mais, pour d'autres encore, il s'agit d'une manœuvre de diversion destinée à endormir des décideurs européens et américains apparemment décidés à mettre un terme à la caste des « présidents à vie » à travers le continent africain. Pareille stratégie lui avait déjà réussi en 1994, après l'attente contre l'aviation du président Juvénal Habyarimana et la victoire des rebelles de l'APR (Armée Populaire du Rwanda) sur les FAR (Forces Armées du Rwanda), en plaçant à la tête du pays le Pasteur Bizimungu, un Chef d'Etat sans pouvoirs, qu'il allait écarter quatre ans plus tard.

Le départ forcé de Blaise Compaoré du pouvoir, alors qu'il tentait de modifier la constitution pour se maintenir au pouvoir aura laissé quelques leçons aux dirigeants Africains. Que ce soit au Bénin, ou au Rwanda, les présidents semblent opter pour un « plan B », ce plan qui consiste à se retirer « officiellement » du pouvoir, recevoir tous les honneurs de l'homme démocratique ayant marqué l'histoire, mais continuant de diriger depuis le salon. Comme au Bénin, où Yayi Boni vient de désigner sa « marionnette » qu'il pourra contrôler et guider après son départ en 2016, nous estimons que le président rwandais est entrain de suivre la nouvelle donne.

S'il en est arrivé à renoncer au 3ème mandat qu'il a obtenu après s'être attiré les désamours de la communauté internationale, et tout juste après que le président Hollande ait appelé les pays africains au respect des règles du jeu démocratique définies dans leurs « lois fondamentales », c'est parce qu'il est sûr d'avoir trouvé une alternative. Désigner son dauphin, un homme sans réelle envergure politique, qu'il pourra contrôler pour couvrir ses arrières, telles sont les intentions qui peuvent se cacher derrière une telle décision.

Alexandre Wémima

## Burkina-Faso Kaboré réussit là où Agbéyomé a échoué

Élu au premier tour avec 53 %, Roch Marc Christian Kaboré est le nouvel homme fort du Burkina Faso. Arrivé au moment où on ne l'attendait pas, l'ancien pilier du CDP doit sa position actuelle à son ancien parti. Un parcours qui ressemble fort à celui d'Agbéyomé Kodjo du Togo, mais qui lui, n'a pas eu les mêmes chances que Kaboré.

Le parcours du nouvel homme fort du Burkina-Faso ressemble beaucoup à celui du président de l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS). En effet, Kaboré est le pur produit du CDP, le parti de Blaise Compaoré, comme l'a été Agbéyomé du RPT au Togo. Tous deux gestionnaires de formation, Kaboré et Agbéyomé ont la maîtrise des arcanes du pouvoir en partage.

Ministre des transports, de l'action gouvernementale, et ensuite des finances, Premier ministre et président de l'Assemblée nationale jusqu'en 2012, Kaboré a passé une bonne partie de son parcours à travailler pour le parti au pouvoir comme son aîné Agbéyomé du Togo. D'ailleurs, notre compatriote cite souvent son palmarès des services rendus au pouvoir comme une référence, une sorte de laissez-passer lui donnant la présomption naturelle, en fonction de son expérience, de gouverner le pays.

Mais si le Togolais a 3 ans d'âge de plus que le Burkinabé, ce dernier a eu le mérite de quitter le parti qui l'a fait « roi » au bon moment. En effet, Kaboré quitte Blaise Compaoré au moment où celui-ci s'apprêtait à toucher à la constitution. Après un entretien avec son mentor Compaoré, Kaboré démissionne du parti ainsi que 75 autres personnes dont Simon Compaoré,



Kaboré

Salif Diallo, deux autres piliers du parti. Se positionnant comme des « démocrates » et des « progressistes », les démissionnaires formeront le parti de gauche qui luttera contre les tentatives de Compaoré de modifier la constitution. Et même s'il est un pur produit de l'ancien régime, cela ne l'a pas empêché de gagner dès le premier tour des élections présidentielles et locales de novembre dernier.

Agbéyomé a occupé quasiment les mêmes postes mais n'aura pas eu les mêmes chances. Car même s'il a l'expérience du pouvoir du RPT, il n'a pas eu la faveur de la mouvance populaire comme au Burkina Faso,

Alexandre Wémima

## RDC Les députés signent une pétition contre le ministre de l'intérieur

Une cinquantaine de députés congolais ont signé une pétition demandant le départ du gouvernement du ministre de l'Intérieur Mr.Évariste Boshab. Ils estiment, que la nomination de commissaires de province par ce dernier est anticonstitutionnelle.

Les auteurs de la pétition dénoncent un "coup d'Etat constitutionnel" de la part du Ministre de l'intérieur. En effet, selon un correspondant de BBC Afrique en RDC, les parlementaires disent défendre une disposition de la Constitution congolaise selon laquelle les commissaires de province doivent être élus par les assemblées provinciales. Les députés comptent déposer la pétition lundi, sur le bureau du président de l'Assemblée nationale, à Kinshasa. Vingt-et-un commissaires ont été nommés par le président Joseph Kabila, sur la base d'une proposition du ministre de l'Intérieur.



Evariste Boshab

Ils ont tous été choisis dans le parti au pouvoir et ses alliés, selon l'un des correspondants de BBC Afrique en RDC.

L'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo compte 500 députés.

TM

## Nigeria / Corruption Les têtes continuent de tomber

Le Nigeria se bat pour laver sa réputation de pays à forte corruption. Une étiquette pas simple à décoller quand on est classé 136e sur 175 par Transparency International, l'ONG allemande qui chaque année mesure les crimes financiers pays par pays.

Il semble qu'un vent nouveau souffle au Nigeria depuis l'investiture de Muhammadu Buhari. La lutte contre la corruption était l'une de ses promesses de campagne. C'est devenu la priorité car cette politique permet d'afficher des résultats concrets dans une période où le

Nigeria est traversé par des crises multiples. Une monnaie nationale au plus bas, des pénuries régulières d'essence, et la guerre toujours pas gagnée contre les insurgés de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria. Le président Muhammadu Buhari parie sur la lutte



M. Buhari

contre la corruption pour donner une impulsion à son mandat. Et pour cela il s'appuie sur l'agence fédérale (EFCC) traquant les crimes économiques et financiers, dont il a limogé le patron il y a peu.

Hier, huit personnes ont été mise en détention. Elles sont soupçonnées de malversation dans le programme fédéral d'amnistie des anciens rebelles du delta du Niger. La semaine dernière, l'ancien conseiller national à la sécurité, Sambo Dasuki, puis un ancien gouverneur de l'Etat de Sokoto, Attahiru Bafawara, étaient arrêtés pour répondre aux questions de l'EFCC sur des fausses factures

Rfi.fr

Neutralité positive



# Economie

## Commerce Déckon, le marché de l'électronique au Togo

Téléphones portables, télévision, pièces électroniques de diverses natures. C'est ce qu'on trouve à Déckon, une périphérie urbaine de Lomé. Un tour là bas le jour comme la nuit donne l'allure d'un centre commercial qui s'anime 24 heures sur 24.

Ca bouge dans tous les sens. Que ce soit au niveau des tenanciers de boutiques comme des vendeurs ambulants ; tous le monde est aux aguets, à la recherche des clients. « Ils vous suivent, vous abordent, pour vous proposer des appareils. C'est une sorte de démarche commerciale à la limite du harcèlement, mais qu'on peut comprendre à cause de la concurrence rude entre commerçants dans la zone », avance Kokou Alipui, un jeune étudiant venu s'offrir un nouveau téléphone portable.

Ici, le portable coûte entre 4 000 et 80000 selon le type, le modèle, la marque et les fonctions recherchés.

Déckon, c'est aussi le marché où l'on retrouve beaucoup les produits électroniques contrefaits en circulation dans le monde. « Les chinoïseries », terme utilisé pour désigner ces types d'appareils électroniques y abondent et sont très prisés. Ils sont moins chers et offrent parfois les mêmes fonctionnalités que les originaux. Seulement, « ils sont moins résistants et se gâtent rapidement au moindre petit choc. Il y en a qui ne fonctionnent même pas alors qu'on ne les a pas encore ouverts, mais si tu a de la chance, tu peux tomber sur un bon portable. Le mien qui vient de se gâter, je l'utilise depuis 4 ans », informe notre jeune

## Le Burkina Faso/TNT 22,5 milliards de F CFA mobilisés

Le gouvernement burkinabé vient d'obtenir un prêt de 22,5 milliards de FCFA auprès d'un pool bancaire national, pour le financement de la transition numérique, devenue depuis une obligation pour les chaînes de télévision en Afrique et dans le monde.



et équipements sur l'ensemble du territoire. L'objectif selon les autorités burkinabés est de « couvrir à 100% le Burkina par la télévision numérique ». Le package de la TNT comprendra entre 15 à 20 chaînes gratuites. Il faudra à cet effet, accroître la production audiovisuelle.

Le projet implique d'autres usages à valeur ajoutée, notamment l'accès à l'Internet mobile à haut débit ou encore des applications de nouvelles générations. Après avoir manqué l'échéance du 17 juin 2015, le Burkina Faso comme beaucoup d'autres pays dont le Togo sont tenus par les nouvelles échéances fixées dans le plan communautaire conçu par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

TM

## Mali Le FMI soutient la bonne gouvernance

Le Fonds monétaire international (FMI) vient d'approuver le décaissement de 5,5 millions de dollars, dans le cadre de son programme d'aide au Mali. C'est près de 30 millions de dollars au total qui devront être décaissés.

Depuis les scandales de l'aviation présidentielle et des contrats opaques du ministère de la Défense, qui avaient conduit le FMI à suspendre ses versements l'année dernière, les évaluations de l'institution financière internationale sont devenues une forme de baromètre de la rigueur et de la gouvernance de l'économie malienne.

Le FMI salue à la fois les bonnes performances de l'économie nationale et les efforts réalisés par les autorités en matière de bonne gouvernance.

En effet, le Mali a connu une forte croissance en 2014, soit 7%, qui

devraient « demeurer robuste » cette année, aux alentours de 5%, selon les prévisions du FMI. Le FMI estime que les efforts » déployés par les autorités pour améliorer la gestion des finances publiques sont encourageants, une façon de dire qu'après les nombreuses affaires de détournements et de mauvaise gestion, le Mali est sur la bonne voie pour un usage adéquat de ses ressources publiques.

Enfin, le FMI exhorte Bamako à améliorer le climat des affaires, à augmenter ses recettes fiscales et à s'attaquer aux faiblesses du secteur financier, et notamment bancaire.

TM

## Banque Société Générale officiellement lancée au Togo

Le paysage bancaire togolais compte une nouvelle structure. Il s'agit de la Société Générale officiellement lancée le mercredi 02 décembre par le Directeur Délégué Banque et services Financiers internationaux et Responsable Région Afrique de la banque, M. Alexandre MAYMAT, en présence des cadres de la banque et de la presse.

17ième implantation du Groupe en Afrique, la Société Générale Togo, filiale de celle du Bénin a débuté ses activités sur le territoire depuis le 09 juin 2015. Elle est la première banque internationale sur le marché des institutions financières de la place.



M. Alexandre MAYMAT

Priorité aux entreprises

La société générale au Togo a dans un premier temps pour cible, les clients internationaux de la société résidents au Togo, les PME aussi bien régionales et locales. Dans la durée pourront s'en suivre les clients particuliers, et le financement des projets de développement et les autres services que la banque propose dans les autres pays où elle s'est installée en Afrique. Sur le marché Togolais, la banque compte offrir en plus des autres services traditionnels des banques.

En effet, que ce soit pour les comptes courants en monnaie locale et en devises, les paiements domestiques (virements, effet de commerce, chèques...), ou pour les moyens de paiements internationaux, les découverts, les crédits spot, crédit campagne, escompte de panier commercial, avance sur marché, caution de marché et garantie financière, la banque offre une importante palette de services déjà expérimentés avec succès dans d'autres pays de la sous-région. Par ailleurs, le Sogecashweb, une plateforme d'internet banking multibanque et multi pays ont été personnalisée mis en place par la banque.

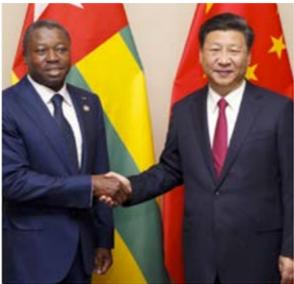
Une croissance et des perspectives qui séduisent

Les bonnes perspectives et les performances qu'enregistre l'économie Togolaise, l'environnement politique stable et les initiatives du gouvernement notamment : le la simplicité des formalités des entreprises et les réformes

Rachidou ZAKARI

## Sommet Chine-Afrique Le Togo trouve son compte

Le sommet Chine -Afrique achevé la semaine dernière a été riche en promesses de la part de la Chine aux dirigeants africains. Le Togo, représenté par le chef de l'Etat est revenu avec plusieurs promesses de la part de l'empire du milieu dans divers domaines.



Les présidents Faure et Xi Jinping

Le président chinois Xi Jinping a promis jeudi de porter les relations avec le Togo à une nouvelle hauteur. Au cours d'une rencontre avec son homologue togolais Faure Gnassingbé, le président de la chine a promis renforcer davantage les coopérations économiques avec Togo. Plusieurs domaines ont été ciblés. Il s'agit entre autres du commerce (appareils

électroménagers, les matériaux de construction, le textile), Agro alimentaires (transformation des aliments) industries l'assemblage automobile, des BTP (construction des infrastructures au Togo). La Chine va également chercher à aider le Togo à atteindre la sécurité alimentaire grâce à la coopération dans l'agriculture, la pêche maritime, ainsi que la transformation des produits agricoles et de la pêche.

La chine qui est passée depuis premier partenaire économique avec plus de 250 milliards de dollars d'échanges en 2014, entend renforcer sa présence sur le continent par des projets de développement et de maintien de la paix. 60 milliards de dollars d'aide ont été promises aux Quarante pays africains rassemblés à Johannesburg dans le cadre de ce forum l'Afrique, principalement sous forme de prêts "incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels", a annoncé le président chinois.

ZAK JAY

Neutralité positive



# Dossier

## Le Togo et la journée mondiale des droits de l'homme

# Quel sort aux recommandations de la CVJR ?

Le 10 décembre est la Journée mondiale des droits de l'homme, homme de tous les âges, de toutes les origines, de toutes les couleurs, hommes d'ici et du monde, tous les hommes et chacun en particulier. Comme chaque année, ce jour de bonnes résolutions, dans le prolongement de celles prises par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre en 1950, permet de faire le point sur les progrès de la situation des

droits de l'homme dans le monde et donne lieu au rappel des multiples inégalités sociales, professionnelles, politiques...qui subsistent entre les hommes de bien de pays du monde.

Au Togo, les défis en matière des droits humains restent nombreux, même si certains efforts sont à saluer. Entre autre importants défis à relever : le fonctionnement de la justice togolaise et le non-respect de certains principes

de séparation des pouvoirs par exemple. En témoignent plusieurs rapports, dont celui qui a contraint, il y a quelques années l'ancien président de la CNDH à prendre le large. Il y a par ailleurs que le Togo doit faire des efforts en vue de la mise en œuvre rapide et effective de bien de recommandations de la Commission Vérité et Réconciliation (CVJR), même si les organes pour la mise en œuvre des recommandations, pour

l'évaluation et le suivi ont été créés et un livre blanc dans lequel le gouvernement a indiqué la méthode par laquelle il entend mettre en œuvre ces recommandations, il faut véritablement aller vite, histoire de désamorcer certaines crises comme celles de Mango. Crises dont des prescriptions de la recommandation de la CVJR permettent de prémunir et d'éviter. Dossier !

### Quel sort aux recommandations de la CVJR ?

*Craignant que les engagements pris lors de la conférence COP21 en cours à Paris ne se limitent juste à des effets d'annonce, bien de Chefs d'Etat, venant surtout des pays les moins pollués demandent aux grands pollueurs des engagements fermes et clairs, histoire que les lobbys d'ores et déjà à l'œuvre pour faire échouer les décisions du sommet n'atteignent leur objectif.*



Mgr Nicodème Barrigah

La Commission vérité, justice et réconciliation, chargée de faire la lumière sur les violences politiques de 1958 à 2005 au Togo, a remis son rapport final le 3 avril 2012 au chef de l'Etat, après avoir écouté pendant près de trois années, partout dans le pays, des témoignages de victimes ou de témoins. Avec le travail de cette Commission, le Togo veut tourner une page sombre de son histoire. En fin de mission, celle qui a consisté à faire la lumière sur les violations des droits de l'homme au Togo, la commission vérité justice et réconciliation a publié un rapport de plusieurs pages remis aux autorités togolaises.

Après avoir reçu les dépositions, procédé aux auditions des victimes et témoins, et fait ses investigations, la Commission vérité, justice et réconciliation, a récapitulé dans ce rapport, les résultats de ses travaux et énuméré diverses recommandations.

Pour Mgr Nicodème Barrigah, président de cette Commission : « Dans le résultat de ces investigations il y a le programme de réparation. Et surtout la réforme. Réforme concernant le respect des droits de l'homme, réforme concernant les institutions, puis la lutte contre l'impunité, la nouvelle vision de société que la commission voudrait proposer. Et je pense que l'élément le plus capital c'est peut-être les réformes ».

Faure Gnassingbé, après avoir reçu le rapport, a reconnu la faillite de l'Etat dans son obligation de protéger ses ressortissants, et dit pardon à toutes les victimes : « A toutes les victimes et à tous ceux qui ont souffert de ces violences aveugles, qui leur ont causé tant de tort et de blessures, je voudrais sincèrement leur dire pardon, au nom de l'Etat togolais ».

Pour parvenir à la mise en œuvre de toutes les recommandations, un organe pour la mise en œuvre des recommandations, et un autre pour l'évaluation et le suivi ont été créés. Un livre blanc dans lequel le gouvernement à énumérer clairement la manière dont il entend mettre en œuvre ces recommandations a été créé. Mais depuis beaucoup de points restent encore à toucher sur ce livre blanc.

TM

## ONU : Appel au respect des droits de l'homme dans l'administration de la justice

*En dépit de diverses avancées et des réformes engagées par les autorités, il est nécessaire de renforcer le respect des droits de l'homme dans l'administration de la justice au Togo et d'améliorer son fonctionnement, indique un rapport publié vendredi par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).*

Ce rapport se fonde sur les activités menées par HCDH au Togo, notamment les visites régulières de lieux de détention, le suivi de dossiers judiciaires et des formations dispensées aux professionnels de la justice. Il évalue le respect et la mise en œuvre des droits

judiciaire au Togo et formule des recommandations. En dépit du large programme de modernisation de la justice lancé par le Gouvernement togolais en 2005 et qui a abouti à quelques réalisations concrètes, le rapport soulève divers



Drapeau de l'ONU

de l'homme dans l'administration de la justice, analyse les causes des principaux dysfonctionnements du système

problèmes liés au fonctionnement du système judiciaire. Il met notamment en lumière le non-respect, dans certains

Neutralité positive



# Dossier

animés par cinq (05) membres nommés par arrêté du garde des sceaux, pour un mandat de quatre (04) ans renouvelable une fois. Ils auront pour rôle, notamment, de développer et d'appliquer des programmes d'information destinés à renseigner les personnes financièrement admissibles à l'aide juridictionnelle sur leurs droits et leurs obligations. Depuis 2006, le Togo est engagé dans un vaste programme de réforme et de modernisation de son système judiciaire avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, dont le PNUD. La nouvelle loi vient compléter ainsi

les appuis multiformes du PNUD, en matière d'accès au droit. Le PNUD a apporté son appui à l'adoption de la politique nationale d'accès au droit et de dissémination juridique et de la politique de vulgarisation juridique ciblant les besoins prioritaires en information juridique des populations et des professionnels de justice. Le soutien à la conception les outils de la politique nationale d'accès au droit et de dissémination juridique a abouti à la conception et la diffusion d'une base de données juridiques rassemblant la totalité des lois, journaux officiels

et jurisprudences des juridictions supérieures disponibles en coffrets et sur CD-Roms, et accessibles via le site web du ministère, ainsi qu'à la mise en place de la bibliothèque juridique multimédia. Depuis 2012, le PNUD a mis l'accent sur la fourniture de services d'aide juridique et juridictionnelle aux démunis à travers l'organisation d'audiences spéciales dans les tribunaux. Des bureaux d'accueil et d'orientation sont également en cours d'implantation dans les tribunaux de Lomé et de Kara à l'intérieur du pays. La nouvelle loi permettra le passage à

l'échelle à partir de 2014. L'adoption de cette loi a été saluée par l'ensemble des organisations de la société civile et des partenaires au développement du Togo. Ceux-ci ont joué un grand rôle en terme de plaidoyer et d'appui dans son adoption qui constitue un pas de plus pour le Togo de l'accès à la justice pour tous. Le financement de l'aide juridictionnelle sera assuré principalement par l'Etat et pourrait bénéficier de l'appui financier des partenaires et de tiers.

tg.undp.org

## Des ONG dénoncent une « incrimination lacunaire » de la torture dans la législation pénale au Togo

*Dans un communiqué rendu public récemment, la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), et son association membre au Togo, l'ACAT, ont marqué leur indignation à l'incrimination lacunaire de la torture dans le nouveau Code pénal adopté par l'Assemblée nationale, le 2 novembre dernier.*

Selon ces deux organisations qui demandent au chef de l'Etat togolais de ne pas promulguer la loi en l'état, la définition du crime de torture n'est pas conforme aux dispositions de la Convention des Nations unies contre la torture, ratifiée par le Togo, le 18 novembre 1987. En effet, l'article 198 du nouveau Code pénal dispose : « Le terme "torture" désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit. » Organisation non gouvernementale dotée du Statut consultatif auprès des Nations

unies et du Statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, la FIACAT a rappelé que cette Convention précise que la torture doit être infligée « par des agents de la fonction publique ou à leur instigation ». Une disposition, absente du nouveau Code pénal togolais. Cette lacune revient à déresponsabiliser l'Etat pour les actes de torture commis par ses agents ; elle permet, en outre, d'étendre l'incrimination de torture au Togo à toute personne, ce qui retire toute sa spécificité à ce crime.

Pour elle, la torture est qualifiée de crime, ses actes sont prescrits après 10 ans, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale en vigueur. Le Comité contre la torture des Nations unies avait pourtant demandé à l'Etat, dès 2012, d'inclure l'imprescriptibilité du crime de torture dans le Code pénal et éliminer la disposition de dix ans de prescription pour les actes de torture ». La FIACAT s'appuie aussi sur la Commission Vérité



Des manifestants à une marche de l'opposition

Justice et Réconciliation du Togo ayant recommandé « l'inscription de l'imprescriptibilité du crime de torture dans les textes pénaux ».

« Pour la FIACAT et l'ACAT Togo, le crime de torture ne saurait, en aucun cas, être prescriptible. Conformément à ses engagements internationaux, le Togo doit impérativement réviser sa législation pénale et conférer un caractère imprescriptible à ce crime », indique le

communiqué. Rappelons que la FIACAT a organisé, en septembre dernier à Brazzaville, en partenariat avec l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo, l'atelier de sensibilisation des faiseurs d'opinions sur l'abolition de la peine de mort. Cet atelier faisait suite à ceux de septembre 2014 à Bamako, au Mali et de mars 2015 à Niamey, au Niger. [adiac-congo.com](http://adiac-congo.com)

### Le chemin des droits de l'homme

## Témoignage de Atchole Kao

« Pendant ma détention, j'étais confiné dans une cellule de 4 m x 6 m et à peine 2,5 m sous plafond. Ce n'était pas bien ventilé, comme vous pouvez l'imaginer il faisait très chaud, et parfois nous étions plus de 20... », raconte Atchole Kao.

Kao est un ancien soldat. Il a été accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat en 2009. Il explique avoir été arrêté et emprisonné deux ans sans procès dans des conditions inhumaines.

Avec les conseils et l'assistance du Bureau du HCDH au Togo, il a été libéré et a demandé réparation hors des frontières de son pays, devant la Cour de justice de la Communauté de la CEDEAO, qui siège au Nigéria. Une décision de la cour a condamné le gouvernement togolais à les dédommager, lui et d'autres, pour la torture et les traitements inhumains et dégradants subis.

Atchole raconte : « Grâce à ce rapport, nous avons obtenu réparation et le processus judiciaire a été plus rapide, il y a eu un jugement de la cour de la CEDEAO. Et c'est ainsi que j'ai pu acheter cet endroit et aider ma famille ».

Le gouvernement lui a versé environ 6 000 dollars E.-U ; en outre, une peine de prison antérieure, prononcée par les tribunaux locaux, a été annulée puisqu'Atchole avait déjà été emprisonné sans procès.

En 2005, les élections ont été entachées par des violences qui ont fait 800 morts. Ce lourd bilan a déclenché une action internationale et la création d'une mission d'enquête des Nations Unies,

dite mission d'établissement des faits. Celle-ci était chargée d'enquêter sur l'ampleur des violations des droits de l'homme au Togo. L'une des principales recommandations de la mission a été de demander l'ouverture d'un Bureau du HCDH dans le pays, ce qui a été fait en juin 2006.

Olatokumbo Ige, alors responsable du Bureau du HCDH au Togo, explique que le Bureau était chargé d'aider le gouvernement à faire face à certaines difficultés qu'il n'était peut-être pas, en 2005, prêt à affronter, certaines questions relatives à l'impunité, par exemple, ou encore à l'inconséquence dans les décisions de justice.

Dix ans plus tard, la voie vers la démocratisation et le respect des droits de l'homme est ouverte. La surveillance du respect des droits de l'homme durant les périodes électorales a été un point de départ.

On a assisté à un regain de tension en 2009, lors d'une tentative présumée de coup d'état qui s'est soldée par l'emprisonnement en masse de militaires et de civils, dont Kao. Le Togo a eu sa part de violations des droits de l'homme mais s'est engagé sur le long chemin qui conduit à régler la question de l'impunité, entre autres violations.

Le système judiciaire du Togo poursuit ses réformes. Pour consolider la justice dans le pays, le Bureau du HCDH a engagé l'administration judiciaire dans plusieurs programmes de formation, dont la rédaction d'un code de conduite des magistrats - le Bureau a joué un rôle clé



Le Palais de Justice à Lomé

dans ce processus, un effort salué par le Président de la Cour suprême, Patrice Gamatho.

« Le système judiciaire reflète la situation d'un pays. C'est une fenêtre qui permet aux gouvernements de voir si les investisseurs peuvent venir dans notre pays, et ils veulent aussi savoir comment fonctionne la justice. Depuis un certain temps, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, nous sommes en train de faire un travail de moralisation de la justice togolaise », déclare M. Gamatho.

Le Bureau du HCDH a également soutenu un processus de justice transitionnelle d'une durée de trois ans, à l'origine d'une commission vérité et réconciliation - qui devrait mettre en œuvre ses recommandations, concernant principalement l'indemnisation des

victimes. Près de dix ans après son ouverture, le Bureau du HCDH au Togo a fermé ses portes. Cela a créé le sentiment d'un grand vide. Mais l'impact du bureau n'en reste pas moins très marquant. Les Togolais ont récemment participé à une élection présidentielle dont le déroulement a été décrit par l'union régionale des pays d'Afrique de l'ouest, la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), comme pacifique et régulier.

Le Bureau du HCDH est prêt à passer le relais aux Togolais désormais formés - associations de la société civile, corps constitués et notamment la justice, pour faire progresser la promotion et la protection des droits de l'homme dans cet État d'Afrique de l'Ouest.

ohchr.org

Neutralité positive

« L'Afrique a tout à gagner avec les énergies renouvelables! »

# Jeux & détente

## LES BLAGUES DU JOUR

### L'ivrogne au paradis

Un homme rentre complètement ivre chez lui. Il atteint tant bien que mal son lit où sa femme dort paisiblement, et s'effondre, mort. Il monte alors au paradis et se retrouve face à Saint-Pierre. Il réclame : - "Je ne veux pas être mort, je suis trop jeune! Renvoyez-moi sur Terre!" - "Bon, je vais voir ce que je peux faire." Après quelques minutes, Saint-Pierre lui propose: - "Je peux te renvoyer en bas, mais uniquement en poule." L'homme accepte et se retrouve immédiatement réincarné. Il croise un coq et lui demande : - "C'est mon premier jour et je me sens bizarre dans mon ventre." Le coq lui répond : - "Tu vas faire



un œuf, tu vas donner la vie, c'est merveilleux!" L'homme est heureux, il s'apprête à pondre son premier œuf, il sent que ça vient... ça sort... Et là, il reçoit une énorme claque derrière sa tête, et sa femme hurle : - "Réveille-toi! Si t'as envie d'aller aux toilettes vas-y! Mais fais pas dans le lit!"

### Le barman et le perroquet

Un barman s'achète un perroquet pour divertir sa clientèle. Le perroquet apprend rapidement une phrase : "Un coca s'il vous plaît !". Il l'a répète à longueur de journée : - Un coca s'il vous plaît ! Le barman commençant à en avoir marre : - Veux-tu arrêter s'il te plaît, tu commences à agacer la clientèle ! - Un coca s'il vous plaît ! - Bon si tu le répète encore une fois je te clou au mur ! - Un coca s'il vous plaît ! - Toi aussi tu voulais un coca ?



statuette de Jésus Christ sur sa croix. Le perroquet lui demande alors : - Toi aussi tu voulais un coca ?

## PHARMACIES DE GARDE DU 30 Nov- 07 Déc 2015

- NATION** (face ancien marché de Totsi), Tél : 22 25 99 65
- BETHEL** (Route d'Adidogomé) , Tél: 22 25 23 70
- DE LA VICTOIRE** (Avedji wessomé,après les rails), Tél : 22 45 74 92
- OCEAN** (Route de l' OCAM), Tél : 22 22 62 77
- BESDA** ( Adidogomé Aménopé,Route de Kpalimé), Tél: 22 51 05 29
- SATIS** (Près du CEG Kossigan à Agoé logopé), Tél : 22 50 30 55
- VERTE** (face école du parti Klikamé), Tél : 22250326
- FIDELIA** (Bè kpota, route d'Atiégou, près de l'hôtel la Référentiel), Tél : 22 71 95 95
- BAH** (Face EPP Hédranawé), Tél : 22 26 03 20
- HEDRANAWÉ** (Marché de Hédranawé), Tél : 22 26 49 61
- PAIX** (Résidence du Benin), Tél : 22264091
- PEUPLE** (Marche de Nukafu), Tél : 22 26 84 22
- ROBERTSON** (Après la lagune de Nyékonakpôé), Tél : 23 20 61 11
- LIBERATION** (Avenue de la libération prolongée), Tél : 22 22 25 25
- BON SECOURS** (rue du grand collège du plateau Cassablanca), Tél : 22457674
- DESTIN** (A coté de l'agence ECOBANK de Baguida), Tél: 22 41 15 41
- LAUS DEO** (Route de Léo 2000), Tél : 22 25 15 05
- LE PROGRES** (Tronçon CIMTOGO à coté de Zorro Bar), Tél : 22 35 86 55
- KPEHENOU** (Bd Houphoët Boigny), Tél: 22 21 32 24
- HYGEA** (Face Lycée publique de Baguida), Tél : 22 27 36 36
- KOUESSAN** (En face du stade de Kégué), Tél: 23 20 04 57
- BOURLEVARD** (Bd du 13 Janvier 0 Dallassâmes), Tél : 22 21 65 49
- DELALI** (Agoé cacavéli face cour d'appel), Tél : 22 25 06 90
- BIOVA** (Bd Houphoët Boigny), Tél 22 34 50 93
- LA GRACE** (Près de l'auberge Sahara), Tél : 22 25 9165
- DU POINT E** (Djijolé dans la von de la pharmacie de djijsolé), Tél : 22 51 91 71
- ESPERANCE** (Face école française « Nyékonakpôé »), Tél : 22 21 01 28

### Le souvenir des amoureux

Une femme se réveille pendant la nuit et constate que son mari n'est pas au lit. Elle enfle son peignoir et descend où il est. Elle le trouve dans la cuisine, assis devant une tasse de café. Il paraît bouleversé et fixe le mur. Elle le voit essuyer une larme comme il l'avalait une gorgée de café. - Qu'est-ce qui ne va pas chéri ? Le mari lève les yeux de son café, il lui demande solennellement : - Tu te souviens il y a 20 ans, quand on s'était donné rdv, tu n'avais alors que 16 ans ? - Oui je m'en souviens" répond-elle. Le mari fait une pause, les mots lui viennent difficilement. - Te souviens-tu que ton père nous a surpris en train de faire l'amour à l'arrière de la voiture ? - Oui je m'en souviens, dit la femme en s'asseyant à ses côtés. Le mari continue. - Te



souviens-tu, quand il a pointé son flingue sur ma tempe et qu'il a dit : "ou tu épouses ma fille, ou je t'envoie en tôle pour 20 ans". - Je m'en souviens aussi" répond-elle doucement. Il essuie une autre larme et dit : - J'aurais été libéré aujourd'hui !

### Les conditions d'entrer au paradis

Ce sont trois blondes qui arrivent au paradis. Dieu, en personne, leur explique comment va se passer leur admission : - Je vais vous raconter des blagues, celles qui rigolent les premières iront en enfer et la dernière ira au paradis. Dieu commence alors à raconter les blagues les plus drôles de son répertoire et rien ne se passe pendant un long moment. Au bout de la trentième blague, la première blonde rigole. Elle est aussitôt envoyée en enfer et Dieu reprend sa série de blagues. Au bout de la centième, la deuxième se met à rigoler. Et la dernière réussit



toujours à ne pas rire. Dieu lui demande : Quel est ton nom ? Et là, d'un coup, la blonde explose de rire. Dieu demande : Pourquoi tu rigoles maintenant ? La blonde : Je viens de comprendre la première blague !

## Les bons plans et les bonnes adresses

Où sortir à Lomé ?
<b>Les plages</b> COCO BEACH, Tél : 22 71 49 37 PURE PLAGE (Qtier Baguida, après usine Picos) ; Tél : 92 96 56 48 MARCELO BEACH (Qtier Baguida) ; Tél : 22 27 21 55 / 93 67 67 67 NEW RAMATOU PLAGE (Zone portuaire Lomé) ; Tél : 22 41 53 39 / 92 88 03 58
Les danses
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
Où manger à Lomé ?
<b>RESTAURANTS AFRICAINS</b> CANTINE DE L'IBIS HÔTEL (Qtier Administratif derrière l'Hôtel IBIS) ; Tél : 90 08 52 54 NOPEGALI VIP (Bd du 24 Janvier en face de la BTCI) ; Tél : 22 22 94 00
SNACKS & PIZZERIA
LA BELGA (2e rue à gauche après le commissariat central) ; Tél : 90 32 45 45 PIZZERIA GREENFIELD (Qtier Tokoin Hôpital Rue Akati) ; Tél : 22 21 21 55
BOULANGERIES & PÂTISSERIES
BOMACO STE (Qtier Ramco 44, Avenue de la libération) ; Tél : 22 21 02 73 CROQUEMBOUCHE (Qtier A gbalépo-dogan en face de GTA; Tél : 22 25 14 46

INFOS UTILES
<b>COURRIER EXPRESS</b> DHL (Qtier Nyékonakpôé, 15 78 : Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
OPERATEURS TELEPHONIQUES
MOOV ; Tél: 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE ; Tél: 22 22 66 11 TOGO TELECOM ; Tél: 22 21 47 14
SANTE GENERALISTES
DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CLINIQUE DE L'AEROPORT; Tél: 22 26 90 12 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10 SPECIALE INFO SANTE; Tél: 80 00 00 11
MOTO & KARTING
TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoé Nyivé) ; Tél : 90 17 95 07 L'AFRICLUB (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40
MUSCULATION / MASSAGE
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpôé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

## Jeux :

Rangez ces chiffres (de 1 à 4) à votre gré pour retrouver la photo de gauche. NB: Certaines photos sont renversées

La réponse:du N° 0045 **1 3 2 4**

## Photo du jour

**Que vous inspire cette image?**

Neutralité positive

# Arts & Culture

## Arts plastiques / nécrologie Amadou Sow, une lumière de Dak'art s'éteint

Ses œuvres évoquent la lumière et il était lui-même une grande lumière dans le domaine artistique. L'auteur du logo de la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar (Dak'art) est décédé, il y a quelques jours, à l'âge de 64 ans. Il avait présenté sa dernière exposition, intitulée *Ecriture et Lumière*, en octobre dernier à l'ambassade d'Autriche.



Le peintre, sculpteur et artiste graphique sénégalais, Amadou Sow, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à Dakar, à l'âge de 64 ans, a annoncé hier, sa famille. Il a été l'un des meilleurs talents de sa génération. Son œuvre reste immense puisqu'on retiendra de lui, de grandes créations telles que la mosaïque murale de 15 m x 7 m qu'il a produite en 1975 pour l'Université de Dakar. Il est aussi l'auteur du logo de la Biennale de l'art contemporain africain de Dakar (Dak'Art), organisée depuis 1992. Des œuvres qu'il a réalisées se trouvent dans des collections publiques et privées au Sénégal, Congo, Côte d'Ivoire, Autriche, Allemagne, France, Etats-Unis et en Italie. La peinture, la sculpture, les arts graphiques, la gravure, la céramique et la lithographie sont les techniques qu'il a souvent privilégiées dans son travail.

Après avoir lu un livre illustré pour enfants sur une ville qui s'appelle Djenné. Ce que je ne savais pas à l'époque : mon père était originaire du Mali. Mon grand-père était une sorte de demi-roi, c'est-à-dire un juge, un patriarche, puissant et peut-être un peu fou.

Après la mort du grand-père, mon père a dû quitter le pays, il est allé au Sénégal. Il n'est plus jamais re-tour-né... », contait Amadou Sow qui a fait plus de 40 ans de métier dans son domaine. Né le 17 novembre 1951 à Saint-Louis, il a effectué sa formation académique à l'Institut national des Beaux-Arts du Sénégal et à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, en Autriche. D'ailleurs c'est en Autriche qu'il vit depuis 1972, mais il revient régulièrement à Dakar. De lui, le journaliste Baba Diop écrit : « Il ne fait pas dans viennoiserie mais le plasticien Amadou Sow, avec le batteur qu'est sa palette à alvéoles, a su marier la neige et le soleil d'Afrique à Vienne où il vit et travaille. Son pinceau, il le plonge dans l'encrier peul et sonné que sont ses origines, pour tracer ses lignes, affirmer ses ronds et y « creuser » un gros trou noir ».

**Sa dernière exposition**  
L'écriture picturale de Amadou Sow, mentionnera le doyen Baba Diop dans un article publié en 2012, « est une écriture céleste car la voûte est un immense livre ouvert au-dessus de nos têtes qui raconte la création de l'univers et son devenir. Ce n'est pas pour autant que sa peinture soit inscrite dans l'art divinatoire. » « Ama-dou Sow ne cherche pas à interpréter les signes, ni à les

«Très tôt dans ma première jeunesse, je suis devenu peintre, à l'école préparatoire nous apprenions à dessiner, à peindre et à bricoler. Un jour j'ai fait un dessin : Il va à Djenné... C'était

### Livre

« Si Pagouda t'était conté...Petite histoire d'une grande famille » de Koudjolo Henri Dogo

La dédicace du tout nouvel ouvrage de l'ancien ministre Koudjolo Henri Dogo a eu lieu le vendredi 4 décembre dernier à la Maison des Jeunes de Pagouda. TogoMatin vous propose de parcourir ici la quatrième de couverture.



## Note de lecture Errance chenille de mon cœur

Par Kangni Alem

à l'oral. Elle a beau avoir des lettres, dans la vie réelle elle s'exprime sans faire attention aux fautes, car dans la vie réelle personne ne parle en respectant la concordance des temps. Barnabe-Akayi pousse la logique loin, en montrant les hésitations dans la transcription: « il m'a toujours plus. Il m'a toujours plu. » (Page 47).

Autre surprise de ce roman, l'écrivain l'a écrit d'abord et surtout pour le lecteur béninois. Incroyable choix qui saute aux yeux très vite, puisque 99% des références topographiques, une grande quantité des dialogues renvoient aux lieux et langues du Bénin. Et jamais l'auteur ne vous expliquera grand-chose, à vous de deviner: « J'appelle mon grand-frère qui s'habille dans la chambre. J'ai dit à Daniel: foro nu dé do mama wawé (ah j'ai oublié: on est du Nord, 100% du Nord, mais on parle fongbe à la maison! étrange, n'est-ce pas?). » (P. 121). Ce choix est très intéressant, et voudrait signifier que l'auteur sait ce qu'il fait. La plupart du temps, les écrivains africains, inconsciemment, traduisent les localismes dans leurs œuvres, à l'usage d'un lectorat plus large. Sur le plan du récit donc, on pourrait affirmer qu'il y a plusieurs récits dans le roman, et autant de manières d'écrire qu'il y a d'usages dans la vie réelle. L'écriture des réseaux sociaux avec leurs cortèges d'abréviations sont les autres codes à déchiffrer. Quant au rêve, l'écriture du rêve, il est ce qui m'a le plus marqué dans ce texte. Le langage du rêve relève-t-il de l'oral ou de l'écrit? Préoccupation un peu bachelardienne, je sais, mais m'en réfère aux dernières pages du roman où Saniath décrit ses rêves éveillés. L'écriture est soignée, brusquement, très soignée. C'est un autre texte, pas celui du cahier, qu'elle a déjà remis à Daté. Soudain, elle est à son niveau bref, vous l'aurez compris, la narration part dans tous les sens, sauf que, au fond, cela n'empêche pas le lecteur de suivre Saniath. Cette dernière parle, elle enregistre ses paroles, puis elle les transcrit sur un cahier; on passe de l'oral à l'écrit, et c'est là la deuxième surprise du lecteur: ce roman est bourré de fautes de syntaxe, si l'on s'en tient au respect des normes grammaticales, mais au final ce ne sont pas des fautes, puisque c'est la vraie manière de s'exprimer de Saniath,

## Lire

### La chambre double

« Une chambre qui ressemble à une rêverie, une chambre véritablement spirituelle, où l'atmosphère stagnante est légèrement teintée de rose et de bleu. L'âme y prend un bain de paresse, aromatisé par le regret et le désir. -- C'est quelque chose de crépusculaire, de bleuâtre et de rosâtre; un rêve de volupté pendant une éclipse.

Les meubles ont des formes allongées, prostrées, languies. Les meubles ont l'air de rêver; on les dirait doués d'une vie somnambulique, comme le végétal et le minéral. Les étoffes parlent une langue muette, comme les fleurs, comme les ciels, comme les soleils couchants.

Sur les murs nulle abomination artistique. Relativement au rêve pur, à l'impression non analysée, l'art défini, l'art positif est un blasphème. Ici, tout a la suffisante clarté et la délicieuse obscurité de l'harmonie.

Une senteur infinitésimale du choix le plus exquis, à laquelle se mêle une très-légère humidité, nage dans cette atmosphère, où l'esprit sommeillant est bercé par des sensations de serre chaude.

La mousseline pleut abondamment devant les fenêtres et devant le lit; elle s'épanche en cascades neigeuses. Sur ce lit est couchée l'Idole, la souveraine des rêves. Mais comment est-elle ici? Qui l'a amenée? Quel pouvoir magique l'a installée sur ce trône de rêverie et de volupté? Qu'importe? la voilà! je la reconnais.

Voilà bien ces yeux dont la flamme traverse le crépuscule; ces subtiles et terribles miettes, que je reconnais à leur effrayante malice! Elles attirent, elles subjuguent, elles dévoilent le regard de l'imprudent qui les contemple. Je les ai souvent étudiées, ces étoiles noires qui commandent la curiosité et l'admiration.

A quel démon bienveillant dois-je d'être ainsi entouré de mystère, de silence, de paix et de parfums? O beauté! que ce que nous nommons généralement la vie, même dans son expansion la plus heureuse, n'a rien de commun avec cette vie suprême dont j'ai maintenant connaissance et que je savoure minute par minute, seconde par seconde!

Non! il n'est plus de minutes, il n'est plus de secondes! Le temps a disparu; c'est l'Eternité qui règne, une éternité de délices!

Mais un coup terrible, lourd, a retenti à la porte, et, comme dans les rêves infernaux, il m'a semblé que je recevais un coup de pioche dans l'estomac.

Et puis un Spectre est entré. C'est un huissier qui vient me torturer au nom de la loi; une infâme concubine qui vient crier misère et ajouter les trivialités de sa vie aux douleurs de la miènerie; ou bien le saute-ruisseau d'un directeur de journal qui réclame la suite du manuscrit.

La chambre paradisiaque, l'idole, la souveraine des rêves, la Sylphide, comme disait le grand René, toute cette magie a disparu au coup brutal frappé par le Spectre.

Horreur! je me souviens! je me souviens! Ouil ce taudis, ce séjour de l'éternel ennui, est bien le mien. Voici les meubles sales, poudreux, écornés; la cheminée sans flamme et sans brasse, souillée de crachats, les tristes fenêtres où la pluie a tracé des sillons dans la poussière; les manuscrits, ratés ou incomplets; l'almanach où le crayon a marqué les dates sinistres!

Et ce parfum d'un autre monde, dont je m'enivrais avec une sensibilité perfectionnée, hélas! il est remplacé par une fétide odeur de tabac mêlée à je ne sais quelle nauséabonde moisissure. On respire ici maintenant le ranci de la désolation.

Dans ce monde étroit, mais si plein de dégoût, un seul objet connu me sourit: la fiole de laudanum; une vieille et terrible amie; comme toutes les amitiés, hélas! féconde en caresses et en traîtrises.

Ouil! oui! Le Temps a reparu: Le Temps règne en souverain maintenant; et avec le hideux vieillard est revenu tout son démoniaque cortège de Souvenirs, de Regrets, de Spasmes, de Peurs, d'Angoisses de cauchemars, de Colères et de Névroses.

Je vous assure que les secondes maintenant sont fortement et solennellement accentuées, et chacune, en jaillissant de la pendule, dit: "-- Je suis la Vie, l'insupportable, l'implacable Vie!"

Il n'y a qu'une Seconde dans la vie humaine qui ait mission d'annoncer une bonne nouvelle, la bonne nouvelle qui cause à chacun une inexplicable peur.

Ouil! Le Temps règne; il a repris sa brutale dictature. Et il me pousse, comme si j'étais un boeuf, avec son double aiguillon. "-- Et hue donc! hurrique! Hue donc, esclave! Vis donc, damné!"

Extrait de, « *Petits poèmes en prose* » de Charles Baudelaire, Edition de 1998 chez ATHENA

Neutralité positive



# Sports

## FTF Un nouveau Comité de normalisation en place

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a procédé ce vendredi à la nomination des nouveaux du Comité de Normalisation, l'instance intermédiaire ayant en charge la gestion de la Fédération Togolaise de Football (FTF).

Le nouveau comité nommé par la FIFA a pour mission de doter la FTF de nouveaux statuts et d'organiser les élections au plus tard le 15 février 2016. Ses membres ne sont pas autorisés à se présenter pour la prochaine élection à la Fédération.

Pour les détails, précisons que l'équipe intermédiaire de la FTF est composée de 10 personnes à savoir, Horacio Freitas, Bernard Walla, Komlan Ekpé, Yekini, Salifou Ousmane Doblé-Oudanou, Yves Beté, de Mmes Tomety Kai et Agboyi Xonam Touré.

Les 10 membres du Comité de Normalisation devront se retrouver pour nommer en leur sein le Président et le Vice-président lors de leur première réunion.

Enfin selon la publication faite par la FTF, il est précisé que le Comité fonctionnera comme une commission électorale dont les décisions seront définitives et contraignantes. Ses

Carlos Amevor



membres ne seront pas éligibles pour aucun des postes à pourvoir.

Rappelons que la nomination des nouveaux membres du comité de Normalisation est intervenue après la mise à terme le 30 novembre dernier par le ministre Togolais des Sports du mandat de l'équipe sortante pour insuffisance de résultats.

## Football Pour les Éperviers, la coupe est pleine

La sélection manque de moyens et souffre de l'organisation erratique de sa fédération. Exaspérés, certains internationaux, dont Serge Gakpé, tirent la sonnette d'alarme pour que « ça bouge ».



Serge Gakpé

En octobre, lassés par les approximations récurrentes de la Fédération togolaise de football (FTF) et de regarder jouer les autres sélections africaines pendant les dates Fifa, les internationaux togolais se sont fendus d'un communiqué mouillé d'acide à l'attention de la FTF, lui demandant de faire preuve d'un peu plus de professionnalisme à l'avenir.

Quelques jours plus tôt, cette dernière avait en effet adressé aux joueurs un courrier les informant que le match amical prétendument prévu le 13 octobre contre l'Égypte, au Caire, n'aurait finalement pas lieu. Et pour cause : les Pharaons, qui ne semblaient pas avoir été mis au courant de cette rencontre, devaient déjà jouer contre la Zambie, le 11 octobre, aux Émirats arabes unis...

C'est donc la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et poussé les Éperviers à rendre leur exaspération publique. « Mais nous aurions dû prendre cette initiative plus tôt, car cela fait des années que nous sommes confrontés à des difficultés majeures », admet Serge Gakpé. À 28 ans, l'international franco-togolais joue au sein de la sélection nationale depuis octobre 2009. « Nous étions tous à bout, poursuit-il. Il fallait faire quelque chose pour faire réagir... Que les choses changent. »

### Le ras-le-bol de Serge Gakpé

Avec quelques autres, Gakpé a donc exprimé son ras-le-bol. « Trop de problèmes perdurent. D'une part, on ne joue pas assez de matchs amicaux quand il y a des dates Fifa. On ne peut donc pas préparer convenablement les matchs officiels qualificatifs pour la CAN [Coupe d'Afrique des nations] ou la Coupe du monde. Ensuite, il y a les questions des équipements, des terrains d'entraînement, de l'hébergement, des primes, etc. Tout est toujours fait « à l'arrache ». Et toutes

Jeuneafrique.com

## Handball Kétémépi réélu à la tête de la FTHB

L'assemblée générale électorale de la Fédération Togolaise de Handball (FTHB) qui s'est tenue le 14 novembre dernier à Lomé s'est achevée avec la reconduction de Kétémépi Kokou Dodji à la tête de cette structure comme président.

Kétémépi va diriger la FTHB pour les quatre prochaines années (durée de son mandat). Il aura pour mission de mettre la Fédération locale au standard de la Fédération Internationale de Handball (FIHB).

Pour ses priorités le président réélu de la FTHB a promis entre autres de redynamiser le handball en posant des actions entre autres la rénovation du siège de la fédération et du stade ; l'organisation d'un tournoi open par ligue ; la campagne



de mille ballons pour le championnat scolaire et l'introduction du Handball à la base dénommé « PEPIHAND ».

Freda Sefamior

## CAN U23 L'affiche des demi-finale connue

L'on connaît désormais, les quatre équipes qui s'affronteront lors des demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans. Il s'agit du Nigeria, du Sénégal, de l'Algérie et de l'Afrique du sud.

Les Lions olympiques, leaders de la poule A de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (CAN U23), héritent du Nigeria en demi-finale. Le Nigeria termine deuxième de la poule B, avec 5 points (+1), après son nul (0-0) contre l'Algérie, samedi au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar, en match comptant pour la troisième et dernière journée du premier tour de la CAN U23. L'Algérie va pour sa part en découdre avec l'Afrique du Sud en demi-finale.



Les deux demi-finales de la CAN U23 sont programmées mercredi, au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar.

CAN U23 :  
- Sénégal-Nigeria  
- Algérie-Afrique du Sud.

Togomatin

## Gambie L'entraîneur Raoul Savoy limogé

La Fédération gambienne de football a décidé de limoger Raoul Savoy pour ses faibles résultats enregistrés à la tête de l'équipe nationale Gambienne.



Raoul Savoy

L'instance sportive avait déjà annoncé son soutien à Savoy après l'élimination de la Gambie au tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe du monde de

football 2018, en octobre dernier. La FGF a trouvé un commun accord avec le technicien suisse pour mettre fin au bail qui le lie avec la sélection, selon Ebou Faye, un membre du comité exécutif de la GFF.

Selon les autorités Gambiennes, la succession à Savoy est ouverte et les entraîneurs locaux pourraient aussi donner leur candidature.

Rappelons que Savoy avait pris la Gambie en main le 14 mai dernier, en remplacement du Gambien Peter Bonu Jonhson. Il n'a pas gagné la moindre rencontre depuis sa nomination.

Togomatin

## Classement Fifa La Côte d'Ivoire dans le Top 20 mondial

Devançant encore les Algériens et les Ghanéens, la Côte d'Ivoire fait son entrée dans la liste des 20 premières nations du football mondial.

La Côte d'Ivoire retrouve le top 20 mondial, deux ans après l'avoir quitté. Les Eléphants, qui avaient même atteint la 14e place en 2012, pointent au 19e rang (+ 3 places) du classement Fifa de décembre 2015. Les Champions d'Afrique restent ainsi l'équipe la mieux classée du continent.

Les Ivoiriens devançant les Algériens (28es, -2 places), les Ghanéens (33es, -3), les Cap-Verdiens (39es, -7), les Tunisiens (40es, +1 place), les Sénégalais (44es, -5) et le Congo-Brazzaville (48e, +4). C'est un

record pour les Congolais. Les bonds les plus marquants sont ceux effectués par la Lybie qui a gagné 32 places, le Kenya 27 places, le Bénin 25 places et le Tchad 22 places. Le Cameroun est la RDC reculent respectivement aux 59e et 60e rangs. C'est le plus mauvais résultat des Camerounais depuis 2012.

Au classement général, la Belgique devance l'Argentine, l'Espagne, l'Allemagne et le Chili. La France recule encore et est 25e.

TM

# Reportages



## Identification Course de dernières heures vers Moov

L'ultime délai de dix jours donné le 20 novembre dernier par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications aux abonnés des réseaux téléphoniques dont les puces ne sont pas encore identifiées a créé en fin de semaine dernière une affluence particulière à Lomé.

Si la décision de se faire enregistrer a concerné les trois réseaux de la téléphonie mobile au Togo à savoir Togo Cellulaire, Togo Télécom (pour son service Illico) et Moov, l'on a noté une affluence et un empressement particuliers vers les agences et points de services du dernier opérateur cité.

Au siège de Moov à Lomé où Togomatin a poussé sa curiosité dans l'après-midi du vendredi dernier, il nous a été donné de constater sur les lieux une longue file des abonnés, lesquels manifestaient visiblement des signes d'impatience pour se faire identifier afin de vaquer à d'autres occupations.

Pour Grace Adou, une abonnée de Moov rencontrée sur les lieux, elle nous a confessé son impatience de rester dans une queue qui évolue à pas de caméléon. Devant cette situation, elle ajoutera que « c'est simple, je retourne chez moi et j'attendrai la suite le lundi voir ce qu'il adviendra de mon numéro. Je m'étais déjà fait identifier et je ne comprends plus le message qui m'invite à m'identifier à nouveau ». A



Vue de certains clients de Moov

la différence de Grace, ceux qui ont pris leur mal en patience sont restés dans le rang pour attendre leur tour et s'identifier avant de rentrer.

L'affluence notée chez Moov peut s'expliquer par le fait que cet opérateur avait laissé une marge de manoeuvre pour ses abonnés pour s'identifier à un temps convenable et non comme l'obligation que fait Togocel pour qu'une fois la puce SIM achetée, le propriétaire puisse s'identifier au même moment.

En dehors de ce remue-ménage constaté à Lomé pour l'identification des puces des abonnés retardataires, la démarche est avant tout d'ordre

sécuritaire. Il ne concerne pas seulement que le Togo mais presque tous les pays. Avec la recrudescence du terrorisme sur le continent, le contrôle des utilisateurs du mobile, qui n'a pas toujours été menée avec rigueur sur le long terme, est actuellement repris ou renforcé par diverses nations. La décision d'identifier les puces a été prise en 2011 au Togo. L'applicabilité de la mesure a trainé mais présent l'Etat veut obliger tout le monde à se conformer à la loi pour une meilleure sécurité de tous dans le pays.

Freda Sefamior

## Volontariat Serment de 2400 volontaires et innovation de l'ANVT

La célébration de la journée internationale des volontaires au Togo a été marquée le samedi 05 décembre par la prestation de serment de la 11e vague des volontaires nationaux.



A cette occasion, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) a procédé au lancement des nouveaux produits « Jeunes déscolarisés » et volontariat international de réciprocité le 05 décembre 2015 à Lomé.

La journée au Togo qui a eu pour thème « Le monde bouge, et toi ?

Devient volontaire » a été marquée par la prestation de serment de plus de 2400 des volontaires nationaux. Les nouveaux recrutés portent le nombre total de volontaires déployés à plus de 8000 depuis le début du programme de volontariat national au Togo.

La cérémonie a été présidée par la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah Dogbé, en présence du Ministre de

l'Enseignement supérieur Nicoué Broohm et de certains représentants d'institution internationales au Togo.

De l'importance de cet engagement, Victoire Tomégah Dogbé a précisé que « Cette nouvelle dimension du volontariat s'inscrit dans la droite ligne des ambitions du gouvernement togolais et du Chef de l'Etat de tout mettre en œuvre pour favoriser une croissance inclusive à laquelle participent toutes les couches de notre société. ».

L'ANVT a saisi l'occasion pour lancer officiellement les nouveaux volets « volontariat des jeunes

déscolarisés(JDS), encore appelé « Volontariat citoyen », et le « Volontariat International de Réciprocité » (VIR). Le lancement vise à enlever le voile sur le premier contingent des 1000 volontaires jeunes déscolarisés composant cette 11ème vague et les quatre volontaires partis en France dans le cadre du partenariat intervenu entre l'ANVT et France Volontaire. Rappelons que ce plan d'action fait du volontariat un catalyseur pour l'atteinte des nouveaux objectifs de développement durable pour la période de l'après 2015.

Justin (Stagiaire)

## FJE 2015 Deux jeunes entrepreneurs primés

La 3e édition du Forum des Jeunes Entrepreneurs (FJE) a livré hier son verdict à Lomé avec la sélection de deux meilleurs candidats ayant soumis leur projet.

Les gagnants que sont Elom Kada Kouassi Sédodé et Nathalie Kpanté ont été choisis parmi dix (10) sélectionnés en finale par le jury. Le premier est primé pour le « projet innovant de l'année » et la seconde pour le « projet entrepreneurial de l'année ». Il est promis aux deux finalistes un appui financier de 2 millions de Fcfa.

Le projet Grand Moule a remporté le prix de la meilleure innovation qui consiste à fabriquer un moule pour fabriquer des briques en grande

quantité en série mais en un temps record de sorte à éviter les gestes inutiles. Pour le projet Choco Togo, son initiatrice prévoit de transformer le cacao au Togo car depuis son introduction dans le pays durant la colonisation personne ne l'a encore transformé.

Avant le choix des finalistes, rappelons que c'est le vendredi 04 décembre dernier que le ministère des Postes et de l'économie numérique a lancé à Lomé la 3e édition du Forum des Jeunes Entrepreneurs pour les 05 au

06 décembre 2015 à Defitech II.

Le but visé par ce forum est de réunir en un lieu unique des jeunes porteurs de projets et des professionnels susceptibles de les conseiller, créer des liens et favoriser les échanges



interentreprises. Selon le ministre des Postes et de l'économie numérique, Mme Cina Lawson, ce forum doit avoir lieu tous les ans et être amélioré chaque année pour mieux répondre aux besoins des jeunes

CA

## Un programme de filets sociaux pour lutter contre la malnutrition

À Nadjote, petit village situé à 18 km de la ville de Dapaong, chef-lieu de la région des Savanes, au nord du Togo, un grand nombre d'enfants souffrent de malnutrition aigüe. Afin de lutter contre ce fléau, le gouvernement togolais a instauré un programme de filets sociaux ciblant les foyers les plus vulnérables. Abna Kolani, mère de 7 enfants dont 3 sont morts de malnutrition, fait partie des bénéficiaires. Depuis douze mois, elle reçoit un appui financier mensuel de 5 000 francs CFA – environ 9 dollars – pécule qui l'aide à nourrir et scolariser ses enfants dont le petit dernier qui souffrait de malnutrition sévère.

« Avec l'argent que je reçois tous les mois pour offrir une meilleure alimentation à mon dernier enfant, j'arrive à mieux nourrir mes enfants et j'observe un grand changement dans leur condition physique : ils sont en meilleure santé et beaucoup plus propres qu'avant. Lorsqu'ils sont malades, je peux les amener au centre de santé pour recevoir des soins. De plus, le programme m'a permis de scolariser l'aîné de mes enfants et tous les quatre ont désormais des actes de naissance », raconte-t-elle.

pratiques familiales essentielles ont eu des effets largement positifs », souligne-t-il. « La grande majorité des bénéficiaires que nous avons rencontrés nous ont montré les actes de naissance qu'ils ont fait établir pour leurs enfants, et nous ont confirmé que tous leurs enfants en âge d'être scolarisés le sont. Nous avons donc le changement de comportement souhaité, et cela nous rassure quant au succès du programme », ajoute-t-il. Si le montant mensuel accordé aux bénéficiaires (5 000 francs CFA



Lancé en 2013 par le gouvernement togolais avec l'appui financier de la Banque mondiale et du gouvernement du Japon et en partenariat avec l'UNICEF, le programme cible les parents d'enfants âgés de 0 à 24 mois, tranche d'âge particulièrement vulnérable, dans les régions de la Kara et des Savanes où les taux de malnutrition sont particulièrement alarmants. En échange d'une aide financière mensuelle, les parents sont incités à établir des actes de naissance pour leurs enfants, à les scolariser et leur donner accès aux soins de santé.

Nanifei Lardja, habitante de Nadjote et mère de 5 enfants (dont le mari est décédé alors qu'elle était enceinte du plus jeune), partage l'enthousiasme d'Abna Kolani. Grâce aux programmes de sensibilisation sur l'alimentation des enfants, Nanifei peut envisager l'avenir plus sereinement et planifier ses dépenses : « J'achète du maïs pour 2 000 francs, du savon pour 1 000 francs et des petits poissons pour 1 000 francs. J'ai mon petit champ pour les légumes qu'il me faut, et les 1 000 francs restants je les mets de côté pour d'autres dépenses éventuelles », témoigne-t-elle.

Joachim Boko, spécialiste en protection sociale à la Banque mondiale, s'est récemment rendu dans la région des Savanes afin d'évaluer l'efficacité du programme : « Nous avons noté avec grande satisfaction que les actions d'accompagnement organisées, notamment les causeries éducatives sur les droits des enfants, la nutrition, la santé et les

par enfant de moins de 2 ans) est jugé insuffisant par certains, ce programme offre pourtant bien plus qu'un simple soutien financier : « Les 5 000 francs viennent accompagner un ensemble de services que nous fournissons aux bénéficiaires par rapport à la protection des enfants », précise Poupouni Koumaï Tchadrou, directeur régional de l'action sociale dans la région des Savanes et coordonnateur du programme. « Nous conseillons aux femmes enceintes de faire les consultations prénatales régulièrement et de déclarer leurs enfants à l'état civil dans les 45 jours suivant leurs naissances. Nous faisons tout pour que tous les enfants qui doivent être à l'école y soient. Nous effectuons également des visites à domicile pour sensibiliser les bénéficiaires sur les bonnes conditions d'hygiène pour assurer une meilleure santé des enfants », explique-t-il.

banquemonde.org



**Edition** **Presse** **Radio** **Télévision**  
R e j o i g n e z - n o u s   a u j o u r d ' h u i

**DMi** directmédia Cacavéli, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**  
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com

www.couleurafrique.com



# Togo Couleurs

LE MENSUEL URBAIN UTILE ET VIVANT DE LOMÉ

Togo Couleurs est essentiellement distribué de manière nominative auprès :

- \* des institutions nationales et internationales (Ministères, Ambassades, Consulats, Nations- Unies, Union Européenne),
- \* des cadres d'entreprises privées nationales et internationales,
- \* des institutions financières et portuaires,
- \* des compagnies aériennes,
- \* au salon VIP de l'aéroport, à bord des avions ASKY, au salon Brussels Airlines à Brussels
- \* des agences de voyage, de communication, immobilières,...
- \* des compagnies d'assurance,
- \* du secteur de l'Hôtellerie (restaurants, bars, hôtels, ...),
- \* du secteur médical,
- \* du secteur culturel, éducatif et de loisirs (centres culturels, de formation et écoles, presse, TV, radio),
- \* de la grande distribution et des boutiques (décoration, vêtements, artisanat, esthétiques...)



99 90 88 43 • 99 34 66 30 • 99 91 25 01 • 22 20 49 15